Compte-rendu de la Formation Spécialisée Extraordinaire du 16 novembre sur la situation de l'antenne de VIERZON et des conséquences sur les SIE Parisiens

« Pour 2027, c'est plié ! »

Paris, le 20/11/2026

On ne parle pas d'élections, mais des mots prononcés par le Directeur Régional face aux organisations syndicales présentes (Solidaires, CGT et FO) à la Formation Spécialisée Extraordinaire (FSE), réunie le 16 novembre à leur demande insistante.

M. Garnier voulait dire qu'il n'y aurait aucun moyen supplémentaire pour les SIE 1-2, 8e Elysées, 8e Madeleine et 17e afin d'absorber le surcroît considérable de travail engendré par le fiasco de l'antenne SIE de Vierzon dans le Cher (18).

Au cours de cette FSE, la DRFIP a fait l'étalage de son impuissance **au point de demander aux organisations syndicales si elles avaient des solutions à proposer suite à un "accident industriel" qu'elle a elle-même causé.**

Pourtant, dès 2023, les organisations syndicales avaient, à de nombreuses reprises, alerté la direction sur les risques de cette "démétropolisation" qui déstructurait les SIE et scindait la question des moyens humains nécessaires (dont la responsabilité relève de la DDFIP du Cher) de celle de l'exécution des missions (dont la responsabilité relève de la DRFIP Paris).

Très vite les AVISIR en souffrance se sont multipliés: (près de 5000 il y a un an au seul SIE 1-2).
On nous répondit alors que la montée en puissance de la nouvelle structure permettrait de résorber rapidement ce stock. Hélas! deux ans plus tard, **nous en sommes à plus de 37000 AVISIR en souffrance** et, si l'on se tient à la réponse de notre directeur, nous sommes bien partis pour atteindre les 50000 bientôt.

Dire qu'avant cette brillante idée les responsables de SIE s'affolaient dès 500 AVISIR en souffrance. Le SIE 1-2 en compte 18000 aujourd'hui. Brillant résultat !

Pour essayer de trouver une explication à cette gabegie, la direction a rejeté la faute sur les domiciliations. Sans elles tout irait beaucoup mieux !
Les domiciliations à Paris (ou l'attractivité de la fiscalité locale des entreprises liée au faible montant de la CFE) ne sont pourtant pas une chose nouvelle. Il a toujours été plus prestigieux d'avoir une adresse sur les Champs Elysées à Paris qu'à Vesoul, rue de la Préfecture.

Il y a 20 ans les collègues chargés de la gestion de la fiscalité des entreprises étaient confrontés au même phénomène.

Ce qui a changé en revanche, c'est l'effet d'aubaine entraîné par la dématérialisation sans contrôle des créations via le Guichet de Formalités des Entreprises (GFE), la politique de recouvrement qui conduit à passer les impayés de CFE en ANV sans poursuites et cet engorgement parisien qui transforme la DRFIP de Paris en véritable paradis fiscal pour les sociétés éphémères ! Escrocs et les magouilleurs de tous poils se donnent le mot et, effectivement, à présent, le nombre de domiciliations à Paris augmente de façon préoccupante.

Face à cette situation catastrophique, **la direction parisienne ne propose rien et reste les bras ballants à attendre un miracle, on se demande bien lequel.**

Elle n'a été capable que de nous démonter son incapacité à agir à tous niveaux:

- face aux domiciliantes qui acceptent même les taxis marseillais (la DRFIP s'est contentée de contacter leur fédération sans aucun effet) ;

- face à la DDFIP du Cher qui n'apporte aucune amélioration aux conditions de travail déplorables subies par les agentes et agents de l'antenne de Vierzon ce qui génère turn-over et vacances d'emplois (6 postes vacants sur 50) ;

- face à la DG qui ne s'empresse pas de pourvoir les postes vacants et d'apporter une solution en termes de moyens pour apurer le stock et traiter le flux ;

- face aux charges de travail supplémentaires dans les SIE qui subissent un accroissement de la défaillance, des imputations provisoires pour des entreprises qui versent leur TVA alors qu'elles n'ont toujours pas été créées, des dégrèvements à venir de CFE pour les entreprises dont les suppressions et les transferts ne sont pas traités...

Ce qui risque de se produire, par contre, c'est une dégradation plus forte des conditions de travail de nos collègues affectés en SIE. Au-delà des AVISIR, et des relances qui partent à tort, les délais de traitement annoncés aux entreprises sont constamment allongés. On a d'abord annoncé 30 jours, on parle maintenant de 60 jours supplémentaires et puis quoi ? Demain on annoncera 90 jours ? Là encore aucune réponse de la direction qui se contente de dire qu'elle est bien consciente des difficultés.

Mais face aux usagers dont l’exaspération est croissante, ce sont bien les agents qui sont en première ligne.

Quant à nos collègues de Vierzon, en nombre insuffisant, mal formés et travaillant de surcroît dans des conditions indignes, ils risquent de ne pas voir les choses évoluer avant longtemps. Mais cela, c’est l’affaire de la DDFIP du Cher comme l’a fait remarquer notre Directeur.

Solidaires Finances Publiques Paris, la CGT Finances Publiques Paris et FO-DGFIP 75 ne peuvent se contenter de cette absence de réponse et chaque organisation syndicale trouvera, avec son bureau national, les moyens de faire remonter en hauts lieux ce problème de l'antenne des SIE parisiens à Vierzon !